

Semer la résilience et récolter l'avenir

VERS UNE AGRICULTURE DURABLE



Table des matières

Agriculture durable	3	Le secteur agricole et les gaz à effet de serre. Que devez-vous savoir ?	28
Message de Desjardins	4	Émissions de gaz à effet de serre au Canada par secteur économique (2021)	28
À qui s'adresse ce guide	5	Émissions de portée 1, 2 et 3	29
Les objectifs de ce guide en agriculture durable	5	Le pouvoir de captation naturelle du secteur agricole	29
Mise en contexte de la popularité de l'agriculture dite durable	6	Marché du carbone : l'agriculture du carbone	30
Synthèse de l'évolution de l'agriculture au cours des années.....	6	Parlons crédit carbone : une opportunité pour les producteurs agricoles.....	30
Portrait de l'agriculture durable au Canada et au Québec.....	6	Conclusion	32
L'impact des engagements de décarbonation des grands joueurs de l'industrie agroalimentaire	8	L'offre d'accompagnement en développement durable	33
Des engagements structurants pour l'ensemble de la filière.....	8	Notre offre agricole	34
Des conséquences et des leviers pour les producteurs agricoles.....	9	Annexes	35
Un virage important vers une agriculture plus durable : occasions et défis	10	Lexique des définitions de l'agriculture durable	35
Démystifier les définitions des formes d'agriculture	11	Bibliographie	37
Le développement durable	11		
Modèles d'agriculture associés à la durabilité.....	13		
L'agriculture de l'avenir : comment y arriver ? Analyse des enjeux et pistes de solutions	14		
Enjeux environnementaux	14		
Enjeux sociaux.....	19		
Enjeux de gouvernance.....	24		
Offre de service de l'équipe de transfert d'entreprises de Desjardins	25		
Enjeux économiques	27		

Agriculture durable

Pour Desjardins, l'agriculture durable s'accomplit dans le respect des écosystèmes, assure le bien-être des producteurs, de leurs employés, des communautés et de leurs animaux, tout en favorisant la viabilité économique. Elle mise sur l'adaptation et la résilience du secteur agricole dans un contexte de changements climatiques, de fluctuation des marchés et de l'évolution des attentes en matière de responsabilité sociale. Elle fait référence à l'utilisation responsable des ressources naturelles, afin d'en préserver la disponibilité et la qualité tout en respectant la capacité de production des terres ainsi que de veiller à la sécurité alimentaire des générations actuelles et futures.



Message de Desjardins

Jean-Yves Bourgeois,
Premier vice-président, Services aux entreprises

Le Mouvement Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada¹. En cette qualité, nous contribuons au développement des communautés et accompagnons nos quelque 10 millions de membres et clients² à travers le Canada dans leur autonomie financière. Le financement agricole et agroalimentaire est un pilier de nos activités depuis notre fondation il y a 125 ans. Nous reconnaissons l'importance de ces secteurs, qui répondent à des besoins collectifs primordiaux, soit la sécurité alimentaire de notre communauté.

Engagés en finance responsable, nous voulons accélérer la transition vers une économie plus durable. Nous avons ainsi été la première institution financière canadienne à adhérer aux *Principles for Responsible Banking* et à la *Business Ambition for 1.5 °C*³, deux initiatives sous l'égide des Nations Unies. Ces encadrements soutiennent notre ambition d'atteindre, d'ici 2040, un bilan zéro émission nette sur le périmètre de nos opérations étendues (déplacements professionnels, bâtiments et chaîne d'approvisionnement) et de nos activités

de financement et d'investissement de nos propres fonds dans trois secteurs clés intenses en carbone (énergie, transport et immobilier). De concert avec divers professionnels du milieu, nous travaillons à mieux comprendre les défis et opportunités avec lesquels vivent nos membres et clients du secteur agricole. Notre objectif est d'accompagner et de soutenir nos membres et clients dans l'intégration des critères ESG (environnement, social et de gouvernance) dans leurs activités. Nous souhaitons travailler en étroite collaboration avec les diverses parties prenantes afin de faciliter la transition de nos entreprises agricoles vers des modèles d'affaires plus résilients et qui assureront leur pérennité.

En conclusion, nous sommes d'avis que l'agriculture durable fait partie des solutions pour la lutte aux changements climatiques. Ainsi, nous sommes conscients que les producteurs agricoles doivent avoir à leur disposition des outils financiers performants pouvant répondre à leur réalité et être soutenus et incités à mettre des solutions en place.

Considérant le contexte actuel et ses nombreux défis, Desjardins se veut un allié de premier plan pour accompagner ses membres clients du secteur agricole et agroalimentaire dans cette transition nécessaire pour l'agriculture de demain qui intègre davantage le développement durable.

1. Desjardins (2025), <https://www.desjardins.com/a-propos/desjardins/qui-nous-sommes/notre-histoire-musee/ligne-temps/index.jsp>
2. Desjardins (2025), <https://www.desjardins.com/a-propos/desjardins/qui-nous-sommes/en-chiffres/index.jsp>
3. Desjardins (2021), <https://www.desjardins.com/qc/fr/nouvelles/desjardins-a-l-avant-scene-de-la-lutte-contre-les-changements-cl.html>

À qui s'adresse ce guide

Ce guide vise à aiguiller les ressources de Desjardins et leurs membres clients entrepreneurs du secteur agricole dans l'adoption de pratiques durables. Il s'appuie sur les meilleures connaissances disponibles au Québec et au Canada et fournit des informations concrètes pour faciliter la mise en œuvre d'initiatives agroenvironnementales.

Guides, portraits, sondages et études ont été réalisés au cours des dernières années par plusieurs parties prenantes de divers secteurs d'activités. Ce guide se veut une inspiration de ces derniers dans une version simplifiée, accessible à tous.

Les objectifs de ce guide en agriculture durable

- **Améliorer vos connaissances pour augmenter votre niveau d'expertise en agriculture durable.**
- **Démystifier les concepts et les définitions clés.**
- **Répertorier les principaux enjeux, les solutions et les meilleures pratiques.**

Mise en contexte de la popularité de l'agriculture dite durable

Synthèse de l'évolution de l'agriculture au cours des années

Le modèle de l'agriculture intensive issu de la Révolution verte des années 1950, soit après la Seconde Guerre mondiale, a été remis en question au cours des dernières décennies, notamment en raison de ses effets sur l'environnement. Dans ce contexte, d'autres approches ont émergé, dont la permaculture, l'agriculture raisonnée et l'agriculture régénératrice. La montée en popularité de l'agriculture biologique dans les 40 dernières années s'inscrit aussi dans cette tendance, motivée par des considérations environnementales, économiques et sociales. Le choix de privilégier une telle agriculture s'explique notamment par le désir de préserver la santé des sols, de réduire l'usage de produits chimiques et de répondre aux attentes croissantes des citoyens en matière de durabilité et de traçabilité alimentaire. Au Canada et au Québec, l'adoption de pratiques durables repose d'une part sur la conformité au cadre réglementaire en vigueur et, d'autre part, sur des incitatifs volontaires et des programmes provinciaux (ex. : Prime-Vert).

Portrait de l'agriculture durable au Canada et au Québec

L'agriculture durable représente aujourd'hui une stratégie primordiale pour l'ensemble des acteurs de la chaîne agroalimentaire. Elle vise à ce que les entreprises agricoles puissent faire face aux nombreux défis qui se posent aujourd'hui, dont l'adaptation aux changements climatiques, la protection de l'eau et des sols ainsi que le maintien et la restauration de la biodiversité.

Au Canada, l'agriculture occupe environ 6,5 % du territoire national, avec plus de 190 000 exploitations agricoles recensées⁴. Bien que la productivité agricole canadienne ait cru de manière remarquable au cours des dernières décennies, cette croissance a entraîné, dans certains cas, une pression accrue sur les écosystèmes. Face à ce constat, un virage vers la durabilité est en cours, avec l'adoption progressive de pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Au Québec, ce virage est également amorcé, notamment grâce à des programmes provinciaux structurants comme Prime-Vert, les PAEF (Plans agroenvironnementaux de fertilisation) et les initiatives de clubs-conseils en agroenvironnement. En 2023, le Québec comptait plus de 1 570 fermes certifiées biologiques, un chiffre en croissance continue (+85 % depuis 2010)⁵.

4. Statistiques Canada (2022), <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/96-325-x/2021001/article/00013-fra.htm>

5. MAPAQ (2023), https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollection/Documents/BioClips/BioClips2023/Volume_31_no2.pdf

D'autres pratiques, telles que le semis direct ou le travail réduit du sol, favorisent la résilience face aux aléas climatiques (sécheresses, grands coups d'eau, inondations) et contribuent à la santé des sols à long terme.

À l'échelle fédérale, des initiatives comme le Fonds des solutions climatiques axées sur la nature ou l'initiative de gérance agroenvironnementale du Partenariat canadien pour une agriculture durable appuient financièrement les agriculteurs qui optent pour des pratiques bénéfiques pour l'environnement. Toutefois, malgré ces progrès, l'adoption de pratiques durables varie encore considérablement selon les filières (céréalière, laitière, maraîchère et autres) et selon la taille des exploitations. Les entreprises agricoles sont souvent confrontées à des freins, dont le manque de ressources humaines et financières, d'accès à la formation ou de financement adapté à l'intégration de ces pratiques.

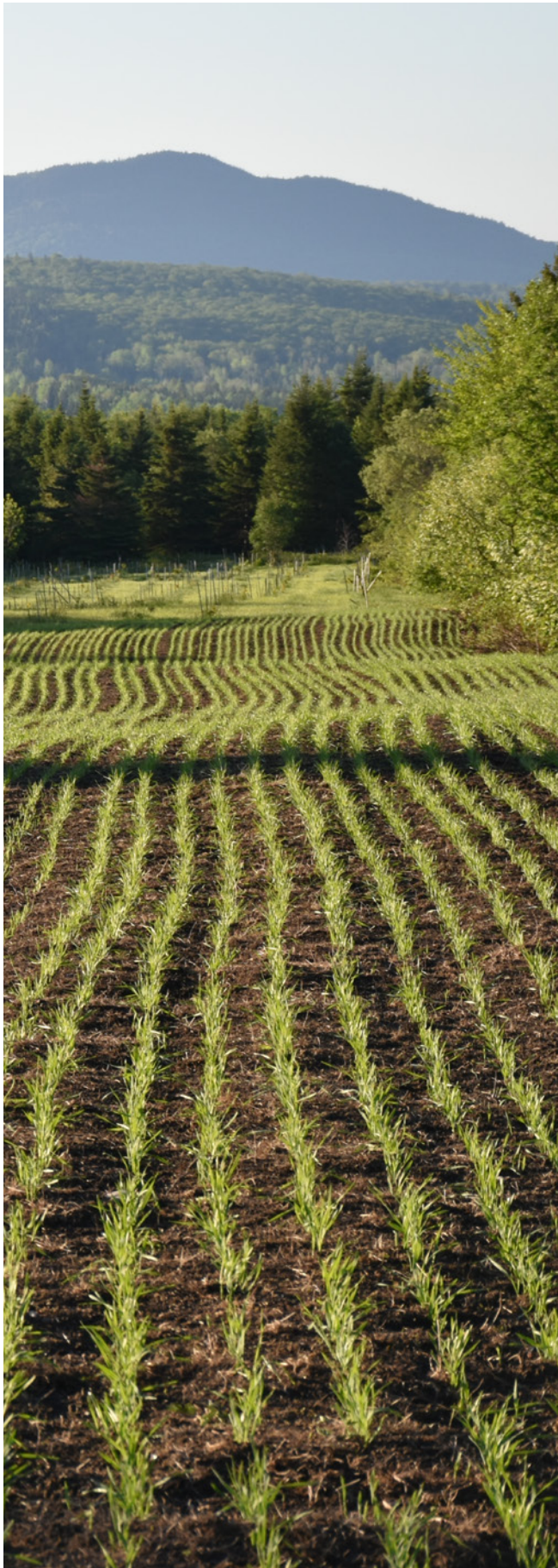


Comparativement à l'Europe, le Canada a choisi une approche plus incitative que coercitive. Dans l'Union européenne (UE), la Politique agricole commune (PAC) lie une part importante de l'aide financière au respect de pratiques durables, ce qui a favorisé une adoption plus systématique. Par exemple, la part des terres agricoles en agriculture biologique était de 27 % en Autriche et de 23 % en Estonie⁶. Au Québec, les superficies en régie biologique représentent un peu plus de 6 % des superficies en culture⁷. De plus, des mesures obligatoires comme les bandes tampons riveraines, la rotation stricte des cultures et des plafonds d'azote sont en vigueur dans plusieurs pays membres de l'UE.

Dans ce contexte, un acteur comme Desjardins peut jouer un rôle structurant dans l'accélération de la transition agroenvironnementale en soutenant les entreprises agricoles par le biais de produits financiers adaptés, d'outils d'évaluation du risque environnemental et d'accompagnement ciblé. Cette mobilisation est d'autant plus stratégique qu'elle contribue non seulement à renforcer la résilience et la compétitivité des exploitations, mais également à répondre aux attentes croissantes des consommateurs, des marchés exportateurs et des politiques publiques en matière de développement durable.

6. Eurostat (2024), <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/w/ddn-20240619-3>

7. Union des Producteurs agricoles (2025), <https://www.upa.qc.ca/citoyen/centre-des-communications/nouvelles/toutes-les-nouvelles/secteur-bio-vers-une-cible-ambitieuse>



L'impact des engagements de décarbonation des grands joueurs de l'industrie agroalimentaire

Depuis la signature de l'Accord de Paris en 2015, qui vise à limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à moins de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels, les grands acteurs de la transformation agroalimentaire ont pris des engagements ambitieux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)⁸. Ces engagements, souvent intégrés dans leurs stratégies RSE (responsabilité sociale d'entreprise), ont des répercussions directes sur l'ensemble de la chaîne de valeur, et en particulier sur les producteurs agricoles, situés en amont du système.

Des engagements structurants pour l'ensemble de la filière

Les acteurs de l'industrie agroalimentaire, sous la pression des régulations, des consommateurs, des investisseurs et de leur propre volonté de rester compétitifs, se sont fixés des objectifs de neutralité carbone ou de réduction drastique de leur empreinte carbone à divers horizons, que ce soit 2030 voire 2050. Alors, qu'une grande partie

8. Les gaz à effet de serre (GES) sont des composants gazeux présents dans l'atmosphère qui absorbent les rayons infrarouges émis par la surface de la Terre, contribuant ainsi à réchauffer la planète.
<https://www.connaissancedesenergies.org/questions-et-reponses-energies/quels-sont-les-principaux-gaz-effet-de-serre>

de leurs émissions dites « indirectes » ([portée/scope 3](#)) provient justement des pratiques agricoles : production des matières premières, usage des engrais azotés, gestion des sols, méthane issu de l'élevage, etc.

Le pouvoir d'agir pour réduire les émissions de GES est donc en grande partie entre les mains des producteurs agricoles. Les grands joueurs agroalimentaires ont donc tout avantage à collaborer avec les producteurs agricoles pour atteindre leurs cibles de décarbonation.



La majorité des gaz à effet de serre (jusqu'à 85%)⁹ associés aux produits alimentaires proviennent des étapes de production à la ferme (agriculture, élevage, transformation primaire)¹⁰.

DÉFINITION

Empreinte carbone¹¹ :

Le mot « empreinte » réfère à la trace que nos activités humaines laissent sur l'environnement en considérant leur cycle de vie. Le mot carbone indique que l'on quantifie un enjeu environnemental spécifique qui est les changements climatiques, sur lesquels les émissions de dioxyde de carbone ou autres gaz à effet de serre jouent un rôle majeur. L'empreinte carbone est donc indicateur de la contribution du cycle de vie de nos activités aux impacts environnementaux potentiels sur les changements climatiques.



9. Le Soleil de Châteauguay, [Fermes laitières plus écolos : une entreprise châteauguoise brille](#), publié le 2025-05-29

10. Science, [Reducing food's environmental impacts through producers and consumers](#), publié le 2018-06-01

11. [C'est quoi une empreinte carbone? - CIRAI](#)G

Des conséquences et des leviers pour les producteurs agricoles

Ces engagements entraînent des demandes croissantes envers les agriculteurs, qui peuvent se traduire par des éléments, tels que :

- **L'introduction de nouvelles pratiques agricoles bas-carbone :** réduction du travail du sol, diversification des cultures, couverture permanente des sols, [agroforesterie](#), limitation des intrants chimiques, alimentation animale optimisée, etc.
- **Une transformation des cahiers de charges :** les contrats d'approvisionnement incluent désormais des critères environnementaux stricts. Pour continuer à vendre à ces transformateurs, les producteurs doivent souvent adapter leur système de production. Certains vont jusqu'à demander le bilan carbone de l'entreprise ou de leur produit.
- **Des exigences accrues de traçabilité et de mesure des émissions :** les entrepreneurs agricoles sont de plus en plus sollicités pour fournir des données précises sur leurs pratiques, en vue d'établir des bilans carbone fiables. La collecte de données et la qualité de celles-ci sont actuellement un enjeu majeur pour plusieurs parties prenantes du secteur.
- **Un soutien variable selon les filières :** si certains transformateurs, chaînes et acteurs de l'industrie agroalimentaire accompagnent financièrement ou techniquement leurs fournisseurs dans la transition (aides à l'investissement, primes à la performance environnementale, service-conseil, financement et/ou participation à des projets structurants), d'autres transfèrent les exigences sans proposer de compensation aux producteurs agricoles.

Un virage important vers une agriculture plus durable : occasions et défis

En somme, en plus des besoins croissants d'adaptation induits par les changements climatiques et de la nécessité de préserver le lien de confiance avec les citoyens, l'effet des engagements climatiques des grands joueurs pousse lui aussi le monde agricole à évoluer vers des modèles plus durables. Ce mouvement ouvre des occasions (valorisation de pratiques plus responsables, accès à de nouveaux marchés, etc.), mais entraîne aussi des défis majeurs. Il faut notamment renforcer la résilience et la robustesse du secteur face aux changements climatiques en facilitant l'adaptation technique, la gestion des risques économiques, le développement des compétences ainsi que l'accès à l'expertise, aux sources d'investissement et aux mécanismes de financement. Pour que cette transition réussisse, elle doit s'appuyer sur un partenariat équitable entre tous les maillons de la chaîne de production alimentaire.



Exemple dans le secteur agroalimentaire :

Par exemple, dans le secteur agroalimentaire, une entreprise de la transformation des produits laitiers qui comptabilise ses émissions en portée 3¹² inclut en amont les émissions provenant de la production de lait par les fermes laitières (méthane entérique des vaches, engrais azotés, énergies utilisées pour la traite), et en aval les émissions issues du transport réfrigéré de ses produits vers les distributeurs et de la fin de vie des emballages.

12. Le terme anglais scope est souvent utilisé au lieu du terme en français portée.

Les grands joueurs de l'industrie agroalimentaire¹³ décarbonent

metro

- 25 % de GES de portée 3 en 2030¹⁴

Sobey's INC.

Carboneutralité 2050¹⁵

COSTCO
WHOLESALE

- 20 % de GES de portée 3 en 2030¹⁶

Walmart

Zéro émission en 2040
Devenir une entreprise régénératrice¹⁷

McCain

2030 - 25 % portée 3
2030 : 100 % agriculture régénératrice¹⁸

MAPLE LEAF

Première grande entreprise agroalimentaire carboneutre au monde¹⁹

Saputo

- 39 % de GES de portée 3 par tonne de lait standardisé en poids frais d'ici l'exercice 2030²⁰

AGROPUR

- 30 % de GES de portée 1 et 2 et -24 % de portée 3 d'ici 2031²¹

Se référer à la page 29 pour plus de détails sur les types de portées des émissions de GES.

13. Ces engagements pourraient changer ou évoluer dans le temps.

14. [Environnement | Metro](#)

15. [News Releases - EmpireCo](#)

16. p. 9 du rapport: [5a Climate Action Plan FY24](#)

17. [Zero Emissions](#)

18. [Sustainability - Smart & Sustainable Farming | McCain Foods](#)

19. [World's first carbon neutral food company | Maple Leaf Foods](#)

20. <https://www.saputo.com/fr-ca/notre-promesse/environnement/energie-ges>

21. [Agropur commits to reducing GHG emissions 30% by 2031 Agropur](#)

Démystifier les définitions des formes d'agriculture

Les concepts et définitions se sont multipliés au cours des dernières années pour décrire une agriculture qui se veut plus durable, ce qui crée une certaine confusion. D'autant plus que les définitions de l'agriculture durable, régénératrice, ou encore de l'agriculture bas carbone, n'ont pas fait l'objet d'un consensus international ou de l'établissement de normes, comme dans le cas de l'agriculture biologique, par exemple. Avant de plonger plus en profondeur, il est donc important de comprendre certaines des caractéristiques qui distinguent ces types d'agriculture.

Le développement durable

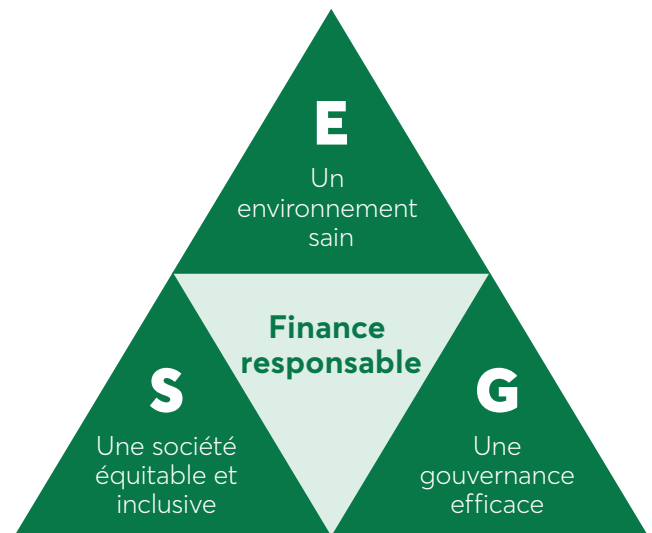
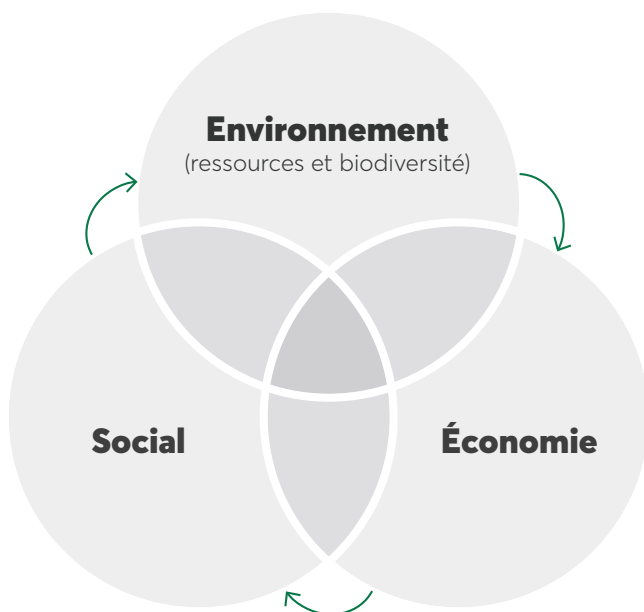
Dans un premier temps puisque nous parlons d'agriculture durable, il est important de revenir à la définition mondiale du développement durable adoptée en 1987 dans le rapport Brundtland: « le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementales, sociales et économiques des activités de développement²² ».

22. Gouvernement du Québec, [À propos du développement durable](#)

ESG : critères environnementaux, sociaux et de gouvernance

Les critères (ou facteurs) ESG permettent au secteur financier d'évaluer la performance non financière d'une entreprise, notamment en durabilité, en responsabilité sociale et en saine gouvernance. Cette approche a émergé au début des années 2000, dans le contexte d'une prise de conscience mondiale croissante des enjeux liés au développement durable, à la crise climatique, aux droits humains et aux scandales financiers. L'expression a été formalisée en 2005 dans un rapport de l'ONU²³ qui appelait les institutions financières à intégrer les facteurs ESG dans leurs décisions d'investissement. Depuis, la prise en compte des critères ESG est devenue un cadre de référence international, tant dans la finance durable que dans les politiques publiques et les pratiques des entreprises.

Les piliers du développement durable



Exemple d'intégration des critères ESG dans les décisions de votre entreprise agricole



23. UN Global Compact (2005), <https://www.ifc.org/content/dam/ifc/doc/mgrt/whocareswins-2005conferencereport.pdf>

Modèles d'agriculture associés à la durabilité

Pour une définition complète, veuillez vous référer à l'annexe à la [page 35](#).



Agriculture durable

Approche économiquement, écologiquement et socialement viable



Agriculture régénératrice

Méthode améliorant la santé des sols et des écosystèmes



Agriculture raisonnée

Pratique optimisée réduisant les recours aux intrants



Agroforesterie

Système associant arbres et cultures



Agriculture carbone

Pratique visant à séquestrer le carbone dans les sols



Permaculture

Système s'inspirant des écosystèmes naturels



Agroécologie

Approche intégrée conciliant agriculture et écologie



Agriculture biologique

Approche axée sur le respect de l'environnement, la biodiversité et le bien-être animal



L'agriculture de l'avenir : comment y arriver ? Analyse des enjeux et pistes de solutions

Enjeux environnementaux

LA DÉGRADATION DES SOLS

Il s'agit d'un processus qui affecte gravement l'environnement et compromet les fonctions écologiques essentielles du sol.



« Si rien n'est fait, les terres qui produisent la moitié des légumes du Québec pourraient disparaître d'ici 50 ans²⁴ ». « Deux centimètres de cette précieuse terre (la terre noire) se volatilisent chaque année, alors qu'il en reste en moyenne un mètre. À ce rythme, elles auront complètement disparu d'ici un demi-siècle. Ce serait une catastrophe, puisque la région (la Montérégie) produit 35 % de la culture maraîchère au Québec en ce qui concerne le volume, et 50 % pour ce qui est de sa valeur²⁵. »

24. Québec Science, Montérégie: [le garde-manger des Québécois se meurt](#), publié le 2019-10-12

25. Radio Canada, [Les terres noires de la Montérégie en voie de disparition](#), publié le 2018-07-26

Enjeux :

- **L'érosion (par l'eau et le vent)** : causée par le travail excessif du sol, le surpâturage, les cultures sur pentes non protégées, le déboisement, la non-intégration de haies brise-vent.
- **La perte de matière organique** : résulte de pratiques agricoles intensives, de brûlage des résidus de culture, et du manque d'apports organiques (compost, fumier).
- **La contamination chimique** : due à l'usage excessif de pesticides, d'engrais chimiques ou à la pollution industrielle.
- **La compaction** : causée par le passage répété de machineries agricoles lourdes ou le surpâturage, réduisant la porosité du sol.
- **L'imperméabilisation** : résulte de l'urbanisation croissante et de l'artificialisation des terres agricoles.

Solutions :

- **Adopter des pratiques agricoles durables :**
 - Intégrer une agriculture de conservation (non-labour, couverture végétale, rotation des cultures).
 - Planifier un apport régulier de matières organiques (compost, engrais verts).
 - Faire appel à l'agroforesterie (intégration des arbres dans le système agricole).
 - Balancement adapté du poids des équipements roulants pour prévenir la compaction des sols.
- **Assurer une gestion efficace de l'eau :**
 - Introduire des techniques d'irrigation raisonnées (goutte à goutte, drainage).
- **Lutter contre l'érosion :**
 - Cibler des parcelles non exploitables pour reboiser.
 - Planter des haies brise-vent et des bandes enherbées.

- **Implication du pouvoir politique public et incitatifs :**

- Accessibilité à des programmes de rétribution/paiements pour des services écosystémiques.
- Instaurer des cadres réglementaires favorisant la préservation des sols (patrimoine collectif).

- **Éducation et accompagnement technique :**

- Formation des agriculteurs aux techniques de gestion durable des sols.
- Développement et investissement dans la recherche agronomique et l'innovation locale et durable.
- Renforcer les programmes de formation sur [l'agriculture durable](#) dans les établissements scolaires spécialisés au secteur agricole pour former adéquatement la relève.

En bref, la dégradation des sols est un enjeu critique pour l'environnement, l'agriculture et le climat. Elle résulte principalement de pratiques humaines inadaptées, mais peut être inversée grâce à des solutions agronomiques, techniques et politiques cohérentes.



En 2021, 24 % des fermes canadiennes de grandes cultures ont eu recours à des cultures associées, des cultures de couverture d'automne ou d'hiver ou des cultures d'engrais verts comme pratique de gestion des terres, en hausse de 2 % par rapport à 2017. Près de la moitié (49 %) des fermes de grandes cultures au Québec ont utilisé l'une de ces techniques de gestion des cultures, en hausse par rapport à 38 % en 2017²⁶.

Pour aller plus loin

Le programme de rétribution des pratiques agroenvironnementales végétales du **MAPAQ** (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec) encourage les producteurs agricoles du Québec à adopter des pratiques agroenvironnementales bénéfiques pour la santé des sols, la qualité de l'eau, la biodiversité et la lutte contre les changements climatiques. Le programme offre une compensation financière (rétribution) pour la mise en œuvre de ces pratiques. [Restez à l'affût et soyez prêts!](#)



Les vers de terre sont considérés comme des indicateurs de la santé des sols. Appelés ingénieurs du sol, ils sont utilisés en vermicompostage pour transformer les déchets organiques en engrais naturel. Leurs galeries qui augmentent l'aération, le drainage et la rétention d'eau, contribuent à diminuer le développement de pathogènes dans le sol. Ils permettent la réduction de l'utilisation des engrais chimiques. En bref, ils sont un grand atout à l'adaptation aux changements climatiques, et aident les exploitations agricoles canadiennes à mieux résister aux sécheresses et inondations.

26. Statistique Canada, [Enquête sur la gestion des fermes](#), publication 2021

PERTE DE LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité désigne la diversité du vivant sous toutes ses formes : espèces, diversité des écosystèmes terrestres, aquatiques et édaphiques. En milieu agricole, la biodiversité est essentielle au bon fonctionnement des systèmes de production : « 75 % de nos cultures alimentaires et près de 90 % des plantes sauvages à fleurs dépendent, au moins en partie, de la pollinisation par les animaux. Une diversité de pollinisateurs sauvages est essentielle pour la pollinisation, même lorsqu'il y a présence d'un nombre important d'abeilles domestiques²⁷ ».

Enjeux :

- **Intensification de la production agricole :**
 - Simplification des paysages agricoles : remplacement de mosaïques de cultures et de prairies naturelles par des champs uniformes.
- **Usage excessif de pesticides et d'herbicides :**
 - Extinction des insectes pollinisateurs (abeilles, papillons, etc.) et impact indirect sur les oiseaux et les petits mammifères.
 - Perturbation des cycles naturels et des équilibres écologiques.
- **Labour intensif et perte de couverture végétale :**
 - Érosion des sols.
 - Perte de microfaune essentielle au fonctionnement biologique des terres.
- **Standardisation des semences et du cheptel :**
 - Abandon des variétés traditionnelles et des races locales au profit de quelques cultivars ou lignées très productives réduisant la diversité génétique et entraînant également la perte de la propriété intellectuelle des semences.
- **Changement climatique :**
 - Modification des cycles de floraison, migration, reproduction, affectant les interactions écologiques entre les cultures et la biodiversité sauvage.
 - Introduction de nouvelles espèces envahissantes ou maladies qui affectent les équilibres naturels.

Solutions :

- **Intégrer des pratiques de l'agroécologie et de l'agriculture régénératrice :**
 - Enracinement de cultures pérennes ou de prairies permanentes dans les Prairies canadiennes.
 - Rotation des cultures incluant des légumineuses (pois, fèves, luzerne) pour enrichir les sols et réduire les ravageurs.
 - Aménagement d'îlots de biodiversité.
 - Renaturalisation des terres marginales.



Selon les plus récentes estimations, plus de 50 % du PIB mondial, soit 44 trillions USD²⁸, est fortement ou modérément dépendant des services rendus par la nature. Au Canada, près de 20 % du PIB est directement ou indirectement relié à l'exploitation des ressources naturelles et des services rendus par la nature. C'est 58 % de la valeur des exportations canadiennes qui dépendent de la nature²⁹.

27. IPBES, [Rapport d'évaluation sur les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire](#), p. 3 publication 2016

28. [World Economic Forum, Half of World's GDP Moderately or Highly Dependent on Nature, Says New Report > Press releases | World Economic Forum](#), publié le 19 janvier 2020.

29. [Gouvernement du Canada, 10 Key Facts on Canada's Natural Resources – 2023 - Natural Resources Canada, 2023](#)



- **Faire un usage responsable des produits phytosanitaires et miser sur la lutte intégrée :**

- Miser sur des techniques de lutte physique contre les mauvaises herbes (ex. : sarclage, désherbeurs thermiques) et les insectes ravageurs (ex. : filets anti-insectes).
- Utiliser le concept de plante-abri et de cultures intercalaires.
- Arrosage en dehors des périodes de floraison : pour limiter l'exposition directe des pollinisateurs aux produits chimiques.
- Utiliser la lutte intégrée, par exemple dans la production de pommes en Colombie-Britannique, ou les pièges à phéromones au lieu d'insecticides au Québec.

- **Création et maintien d'habitats favorables :**

- Réintroduire des haies brise-vent, des bandes fleuries et des zones tampons pour protéger les bandes riveraines et pour fournir des refuges et de la nourriture. Mettre en place des corridors écologiques pour les insectes, oiseaux et petits mammifères.
- Laisser certaines zones de la ferme en friche ou les ensemercer avec des plantes mellifères favorisant la biodiversité.
- Installer des ruches dans ou près des cultures peut améliorer la pollinisation en soutenant les apiculteurs.

- **Vérifier les programmes d'aide financière ou les incitatifs disponibles :** rester à l'affût des subventions fédérales ou provinciales. Par exemple, au fédéral, Agriculture et Agroalimentaire Canada dispose d'un programme de cofinancement pour les pratiques agroenvironnementales (ex. : Programme des solutions climatiques agricoles). Il existe des initiatives interprovinciales comme ALUS, très active au Québec, au Manitoba, en Alberta et en Ontario.

Certains agriculteurs en Montérégie ont recours à l'utilisation de mouches de l'oignon stériles pour contrôler la population de cet insecte nuisible dans leurs champs. En effet, des mouches stériles élevées en usine sont relâchées dans les champs. Lorsque les mouches mâles s'accouplent avec les femelles présentes dans la culture, ces dernières pondent des œufs vides, ce qui prévient la multiplication de ces ravageurs³⁰.

En bref, au Canada, la perte de biodiversité agricole est principalement liée à l'intensification des pratiques agricoles, la destruction d'habitats naturels et l'uniformisation génétique. Pourtant, avec des politiques incitatives, de la recherche agronomique adaptée et un engagement croissant des agriculteurs vers des pratiques durables, il est possible d'inverser cette tendance et de faire de l'agriculture un moteur de restauration de la biodiversité.

30. Sollio Agriculture, [Lutte intégrée: la mouche rose stérile dans la culture d'oignons](#), publié le 2023-08-18

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DES GAZ À EFFET DE SERRE

Les GES dans le secteur agricole représentent un enjeu majeur pour le climat au Canada comme ailleurs. Le secteur contribue à environ 10 % des émissions totales de GES au pays³¹. Accéder à plus de détails dans la [section marché Carbone à la page 31](#).

Solutions :

- **Gestion des fumiers et des lisiers :** Un poste important pour permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre en limitant la production de méthane et de protoxyde d'azote par des pratiques comme l'installation d'une couverture de fosse, la séparation du lisier, le compostage ou la biométhanisation du fumier.
- **Séquestrer le carbone dans les sols** par des pratiques de [l'agriculture régénératrice](#) telles que la séquestration via des plantes pérennes.
- **Réduction du travail du sol** (labour minimal), ce qui permet de capter le carbone dans les sols (création de puits de carbone).
- **Sélection génétique des bovins et amélioration de l'alimentation** des troupeaux pour réduire les émissions de méthane liées à la fermentation entérique.
- **Utilisation plus précise des engrais** pour réduire les pertes et les émissions de N₂O, par l'usage de capteurs, de modèles agronomiques et de précision numérique.
- **Utilisation de sources d'énergie renouvelables** pour les bâtiments et les équipements agricoles.

31. Agriculture et Agroalimentaire Canada, <https://agriculture.canada.ca/fr/environnement/gaz-effet-serre>, mis à jour le 2025-08-28

QUALITÉ ET GESTION DE L'EAU

L'agriculture est à la fois utilisatrice et source de pression sur la ressource en eau. Il faut réduire la pollution des nappes et des cours d'eau par les nitrates, phosphates et pesticides.

Enjeux :

- **Contamination de l'eau :** une utilisation excessive ou mal gérée des engrais chimiques (azote, phosphore) et des pesticides peut contaminer les nappes phréatiques et les cours d'eau. Ceci provoque des phénomènes comme l'eutrophisation (prolifération d'algues nuisibles) et nuit à la biodiversité aquatique.
- **L'irrigation dans certaines régions** peut entraîner une baisse du niveau des nappes ou une réduction des débits de rivières.
- **Érosion des sols et ruissellement :** un sol mal couvert ou travaillé peut favoriser le ruissellement de surface, emportant des sédiments, des nutriments et des produits chimiques vers les cours d'eau.

Solutions :

La solution la plus durable et la plus efficace est la gestion intégrée de l'eau qui combine plusieurs pratiques.

Voici des exemples de pratiques :

- **Cultures de couverture :** réduisent l'érosion et améliorent la rétention d'eau dans le sol.
- **Bandes riveraines végétalisées :** filtrent les polluants avant qu'ils n'atteignent les rivières.
- **Irrigation efficace :** système goutte à goutte ou capteurs d'humidité pour éviter le gaspillage d'eau.
- **Aménagement de zone tampon :** zones humides artificielles pour capter et filtrer les eaux de ruissellement.
- **Gestion des nutriments :** épandage d'engrais en quantité adaptée et au bon moment.
- **Conservation des sols :** travail réduit du sol pour éviter l'érosion.



Enjeux sociaux

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

La question du bien-être animal représente une dimension fondamentale des systèmes agroalimentaires durables. Elle est portée à la fois par la société civile, les instances gouvernementales, les intervenants de l'industrie et les producteurs agricoles. Cette mobilisation collective reflète l'évolution des attentes sociétales, influencées par les avancées scientifiques et les mouvements citoyens.

Dans ce contexte, l'enjeu du bien-être animal a fait l'objet d'un encadrement croissant au cours des années au Canada. Aujourd'hui, l'ensemble des maillons de la chaîne de production – de l'élevage au transport jusqu'à l'abattage – sont encadrés par une combinaison de lois et de règlements, tant au niveau fédéral que provincial. Par ailleurs, des codes de pratiques pour le soin et la manipulation des animaux d'élevage (codes), élaborés par le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE), établissent des exigences minimales à la ferme ainsi que des recommandations visant à améliorer le bien-être animal, en s'appuyant sur les cinq libertés fondamentales des animaux. Dans la majorité des secteurs (ex. : lait, bœuf, volaille, porc), ces codes sont intégrés dans des programmes de conformité qui incluent notamment des processus d'audit externe.

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL (suite)

Enjeux :

- **Coût de conformité :** les coûts associés à la mise aux normes en matière de bien-être animal peuvent représenter un obstacle pour certains éleveurs (ex. : le passage des cages de gestation aux enclos collectifs dans l'industrie porcine).
- **Arbitrage entre retombées :** bien que certaines pratiques en matière de bien-être animal puissent avoir des retombées économiques positives pour les éleveurs, d'autres peuvent entraîner des pertes de rendements ou induire d'autres effets collatéraux (ex. : biosécurité, gestion du troupeau, charge de travail), ce qui nécessite la recherche de compromis.
- **Évolution rapide des attentes et des normes pour le bien-être animal :** les attentes des consommateurs et les exigences des acteurs de l'industrie et des instances gouvernementales (réglementation) peuvent évoluer rapidement. Ces changements représentent des défis logistiques et opérationnels pour les éleveurs.

Solutions :

- **Veille et formation :** en tant qu'éleveur, rester au fait des tendances et des nouvelles exigences, en plus de former les employés aux bonnes pratiques de bien-être animal.
- **Utilisation des guides et codes :** s'assurer de respecter les exigences des codes de pratiques, mais également d'explorer la possibilité d'adopter des pratiques recommandées qui vont au-delà des exigences minimales afin de favoriser l'amélioration continue des activités d'élevage.
- **Approche progressive :** adapter les infrastructures et les méthodes de travail de manière graduelle, en tenant compte des réalités économiques de l'exploitation.
- **Certification :** explorer la participation aux initiatives volontaires de l'industrie (ex. : Certified Humane, VBP+).



La santé et le bien-être des vaches ont une incidence sur la production laitière, et donc sur la rentabilité des fermes. Plus précisément, une étude a révélé que chaque augmentation d'un pourcent de la proportion d'un troupeau ayant des problèmes de boiterie se traduirait par une perte supplémentaire de 12 kg de lait par année. L'étude détaille également des pertes laitières de 7,4 kg pour chaque pourcentage de vaches ayant des lésions aux genoux, ou encore une perte de 3,6 kg de lait pour chaque pourcentage de vaches ayant un enclos mal ajusté à leurs besoins³².



32. *Journal of Dairy Science*, [Associations between on-farm animal welfare indicators and productivity and profitability on Canadian dairies : I. On freestall farms](#), publié en mai 2019

LA SANTÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE DES PRODUCTEURS

Travaillant souvent dans l'isolement, sous une pression financière et face à des conditions climatiques imprévisibles, de nombreux agriculteurs vivent des niveaux de stress, d'anxiété et de détresse psychologique élevés. Une réalité longtemps taboue dans le milieu agricole, qui est aujourd'hui mieux reconnue, bien qu'il reste encore beaucoup à faire pour déceler les situations et offrir le support adéquat.



Le taux de suicide au Canada chez les agriculteurs est pratiquement trois fois plus élevé que la moyenne nationale. En effet, il y aurait 31,4 agriculteurs qui se suicident pour 100 000 personnes comparativement à 11,4 personnes pour la moyenne nationale. Cette même étude révèle qu'une hausse de l'indice de sécheresse provoquerait une hausse de 15 % du risque suicidaire³³.

Enjeux :

- **Stress financier :** l'endettement élevé, la fluctuation des prix agricoles, du prix de vente de certains produits comme par exemple des grains et la pression de rentabilité mettent les agriculteurs sous pression constante.
- **Charge de travail excessive :** les longues heures, le manque de congés et la dépendance à des conditions extérieures (météo, maladies animales, main-d'œuvre, etc.) entraînent de l'épuisement physique et mental.
- **Tabou autour de la santé mentale :** dans de nombreuses communautés agricoles, la santé psychologique demeure un sujet difficile à aborder, ce qui freine la détection et la recherche d'aide.

Pour aller plus loin

Travailleur de rang : concept inspiré des travailleurs de rue, le travailleur de rang est un intervenant social œuvrant auprès de la population agricole. Dans une démarche qui se veut préventive, il sillonne les rangs à la rencontre des agriculteurs pour prendre le pouls de leur santé psychologique et, au besoin, leur venir en aide ainsi qu'à leur famille. Il leur fournit de l'aide nécessaire et les dirige vers les ressources appropriées, qu'il s'agisse du réseau de la santé ou communautaire.

Sentinelle : la mise en place d'un réseau de sentinelles à travers la province vise à rejoindre les producteurs agricoles, identifiés comme une clientèle à risque sur le plan de la santé psychologique. La formation outille les sentinelles pour reconnaître les signes et comportements suicidaires au sein de la clientèle agricole, et ce, afin de mieux la diriger vers les ressources d'aide adaptées.

Au cœur des familles agricoles : offre de services psychosociaux de première ligne favorisant l'amélioration du bien-être des familles agricoles sur le territoire du Québec.

33. Gouvernement du Québec, [Les personnes œuvrant en milieu agricole](#)



LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE

Elle joue un rôle essentiel dans le secteur agricole canadien. Chaque année, des dizaines de milliers de travailleurs étrangers temporaires viennent combler les besoins de main-d'œuvre saisonnière et quotidienne. Bien que ce système existe depuis un moment, et qu'il est indispensable à la viabilité de nombreuses fermes et à la sécurité alimentaire, il soulève plusieurs enjeux sociaux et économiques.



En 2022, environ 70 000 travailleurs étrangers temporaires ont été employés dans le secteur agricole canadien selon Statistique Canada. Au Québec, les travailleurs étrangers temporaires représentent environ un travailleur sur trois sur les fermes agricoles. Sans les travailleurs étrangers, les pertes économiques pour le secteur agricole canadien pourraient atteindre plus de 2,9 milliards de dollars par an, selon le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA). De plus, la part des travailleurs étrangers dans l'industrie agricole ne cesse d'augmenter. En effet, en 2005 6,2 % des travailleurs de l'industrie étaient des travailleurs étrangers. Cette part a bondi à 13,2 % en 2014 et cette croissance s'est maintenue pour atteindre une part de 16,1 % en 2017³⁴.

34. Statistique Canada, [Travailleurs étrangers du secteur de l'agriculture au Canada](#), publié le 2021-04-28

Enjeux :

- **Dépendance accrue aux programmes des travailleurs étrangers :** de nombreuses fermes dépendent fortement des travailleurs étrangers pour assurer les opérations de la ferme, ce qui rend le secteur agricole vulnérable aux retards administratifs ou aux restrictions frontalières (ex. : pandémie de COVID-19).
- **Conditions de travail :** malgré la présence de contrôles et d'audits, certains travailleurs étrangers vivent dans des logements surpeuplés ou travaillent dans des conditions difficiles, ce qui soulève des préoccupations en matière de droits humains et de sécurité.
- **Défis administratifs pour les employeurs :** le processus d'embauche (permis de travail, conformité aux normes, inspections) est complexe et coûteux, surtout pour les plus petites exploitations.
- **Éducation financière et ressources techniques :** pour une majorité de travailleurs ayant un faible niveau d'éducation et un accès limité au système bancaire, un soutien accru en matière d'éducation financière est nécessaire.



Contactez-nous

Desjardins a une équipe qui se spécialise dans ces questions et offre des services à ses membres souhaitant aider leurs travailleurs étrangers dans la gestion de leurs finances. **Informez-vous à accompagnement-ri@desjardins.com**

Pour aller plus loin

Des ressources sont disponibles pour accompagner les entreprises et les travailleurs étrangers temporaires (TET) dans la complétion des divers formulaires gouvernementaux.

L'UPA offre également une ligne téléphonique spéciale pour les travailleurs étrangers temporaires présents au Québec afin de répondre à leurs questions concernant leurs droits, la fiscalité et les normes du travail, ou encore pour les aider à signaler des difficultés rencontrées avec leur employeur. N'hésitez pas à leur transmettre toutes les informations utiles.

[Services aux travailleurs étrangers temporaires – UPA](#)

Enjeux de gouvernance

TRANSFERT D'ENTREPRISE ET RELÈVE

Le secteur agricole canadien est à un tournant générationnel. Avec plus de 60% des agriculteurs âgés de 55 ans ou plus³⁵, le renouvellement de la main-d'œuvre et la relève agricole deviennent des enjeux urgents. Pourtant, moins d'un agriculteur sur dix dispose d'un plan de transfert formel. Au Canada, les fermes sont souvent familiales et capitalisées à plusieurs millions de dollars, le transfert d'entreprise représente un défi majeur, tant sur les plans humain et juridique que financier.

Enjeux :

- **Tensions familiales et émotionnelles :** le transfert touche aussi les dynamiques familiales : conflits d'attentes, sentiment d'injustice entre membres de la famille, valeurs ou attachement émotionnel de la génération sortante de l'entreprise.
- **Manque de relève agricole :** peu de jeunes Canadiens choisissent une carrière en agriculture. Les longues heures et l'instabilité économique attirent peu malgré l'importance stratégique du secteur.
- **Accès au financement :** le coût d'une ferme rend le transfert difficile sans un appui financier important (crédits, subventions, prêts). Les jeunes agriculteurs font face à des barrières importantes à l'emprunt, notamment en raison de leur manque d'historique de crédit ou de garanties.
- **Complexité fiscale et juridique :** le transfert entraîne des implications fiscales complexes (impôt sur les gains en capital, succession, etc.). Sans conseils spécialisés, de nombreuses familles agricoles retardent le transfert ou prennent des décisions qui mettent en péril la viabilité de la ferme.

Solutions :

- **Planification précoce du transfert :** encourager les producteurs à planifier leur relève au moins 5 à 10 ans à l'avance, en collaboration avec des conseillers agricoles, financiers, fiscaux et juridiques.
- **Soutien gouvernemental et de programmes de relève :** la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) propose un répertoire avec les aides financières disponibles pour vos projets de relève <https://fraq.quebec/repertoire/>
- **Des initiatives de mentorat et d'accompagnement sont aussi disponibles** via les fédérations agricoles.
- **Reconnaissance des modèles non familiaux :** encourager le transfert vers des repreneurs externes, souvent négligés mais motivés, avec des formations spécifiques et du jumelage (ex : répertoire des aspirants-agriculteurs).
- **Accès à des mécanismes de transfert progressif :** certaines approches permettent une transition douce et un apprentissage sur le terrain pour les jeunes.
- **Utilisation de formules comme :**
 - Partenariat graduel;
 - Location avec option d'achat;
 - Coopératives ou fiducies agricoles.

35. Statistiques Canada, Recensement de l'agriculture de 2021 du Canada : Une histoire sur la transformation de l'industrie agricole et l'adaptabilité des exploitants agricoles canadiens, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220511/dq220511a-fra.htm>, publié le 2022-05-11

Offre de service de l'équipe de transfert d'entreprises de Desjardins

Un accompagnement à chaque étape

Nous vous aiguillons tout au long des 4 grandes étapes du processus de transfert ou de reprise d'une entreprise existante.



Réflexion

Pour commencer votre projet sur de bonnes bases, faites le point sur votre situation et vos motivations, et évaluez la valeur de l'entreprise que vous prévoyez reprendre ou céder. Peu importe votre secteur d'activité, nous vous guidons dans votre cheminement.



Planification

Notre équipe vous épaulé pour élaborer un plan de transfert structuré qui tient compte des aspects humains, financiers et stratégiques. Avez-vous pensé au montage financier et à la balance de prix de vente ? Nous sommes là pour répondre à vos questions et vous aider à établir des échéanciers réalistes.



Transaction

Il est important de négocier des conditions satisfaisantes pour les 2 parties. Établissez une vision et des objectifs clairs pour garantir le futur de l'entreprise et éviter des erreurs pouvant s'avérer coûteuses. Notre équipe vous aide à dresser un portrait complet de la transaction et assure la coordination avec les professionnels requis, au moment opportun.



Transition

Prendre le temps de bien planifier le transfert vous permet de vous concentrer sur votre nouveau rôle ou vos prochains projets. Nous demeurons à vos côtés dans cette transition, et vous pouvez compter sur notre équipe expérimentée pour répondre à vos besoins futurs, notamment en matière de gestion de patrimoine.



STRUCTURE ET PROCESSUS DE GOUVERNANCE

Définir une structure ou un processus de gouvernance dans une entreprise agricole est essentiel pour assurer sa pérennité et sa compétitivité. Une gouvernance claire favorise la prise de décision transparente, la répartition équitable des responsabilités et la prévention des conflits, notamment dans les entreprises familiales. Elle permet aussi d'intégrer une vision stratégique à long terme, en tenant compte des enjeux environnementaux, sociaux et économiques qui influencent le secteur agricole. Enfin, une gouvernance bien définie renforce la conformité réglementaire, la confiance des partenaires et la capacité de l'entreprise à s'adapter aux fluctuations du marché et aux attentes sociétales en matière de durabilité.

Enjeux :

- **Vision stratégique et engagement envers la durabilité :** absence ou manque d'intégration claire des principes de durabilité dans la mission, les valeurs ou le plan stratégique de l'entreprise.
- **Implications des parties prenantes à la ferme :** les décisions stratégiques et les choix d'alignement sont souvent centralisés ou peu transparents. Cela concerne notamment la relève agricole, les travailleurs de la ferme et les experts-conseils. Cette situation engendre des défis en termes de communication et d'efficacité.
- **Éthique d'affaires et équité organisationnelle :** pratiques peu documentées concernant les droits des travailleurs, les mécanismes de plainte, la rémunération équitable ou les conflits d'intérêts.
- **Conformité réglementaire et anticipation des risques :** approche réactive plutôt que proactive face aux normes environnementales ou sociales (phytosanitaire, bien-être animal, GES).



Desjardins via son Offre agricole peut conseiller ses membres clients producteurs agricoles afin d'aborder ensemble les défis financiers, dont la rentabilité de l'entreprise agricole. Veuillez vous référer à votre directeur de comptes et consulter en [page 34](#) un résumé de l'Offre agricole qui est à votre portée et qui vous est dédiée.

Solutions :

- **Développer un plan de durabilité pour l'entreprise :** élaborer un plan de développement durable ou l'ajouter à la planification stratégique de l'entreprise. Fixer des objectifs mesurables et mettre en place un plan d'action. Plusieurs modèles de référence existent, ainsi que des services-conseils.
- **Créer des mécanismes formels de communication et de consultation :** instaurer des rencontres ponctuelles avec les parties concernées. Favoriser la participation des employés, des travailleurs étrangers à certaines décisions les concernant.
- **Adopter des pratiques d'équité salariale et de conditions de travail :** rédiger un code de conduite incluant les principes d'équité, de respect des droits humains, d'intégrité d'affaires. Les diffuser à tous les membres de l'équipe. Assurer un accès équitable aux congés, aux horaires stables, à la formation et à l'équipement de sécurité.
- **Mettre en place ou se référer à des partenaires pour une veille réglementaire et stratégique :** réviser régulièrement la conformité aux normes (bien-être animal, environnement, conditions des travailleurs). Identifier les zones à risque ou à améliorer. Participer à des réseaux agricoles ou groupes de veille (ex. : Réseau Agriconseils, Équiterre, Union des producteurs agricoles).

Enjeux économiques

Le secteur agricole canadien joue un rôle clé dans l'économie du pays. À l'heure des changements climatiques, et à la lumière des autres réalités nommées précédemment, la transition des entreprises agricoles vers des pratiques plus durables est cruciale. Mais elle soulève aussi plusieurs défis économiques.

Enjeux :

- **Rentabilité des exploitations agricoles :** les pratiques durables (ex. : agriculture biologique ou régénératrice, réduction des intrants, rotation des cultures) demandent souvent plus de temps, de main-d'œuvre et d'investissements. Le rendement de l'investissement est incertain ou ne se matérialise qu'à long terme.
- **Accès limité au financement pour les pratiques durables :** les producteurs souhaitant adopter des technologies vertes (équipements écoénergétiques, capteurs de sol, compostage, etc.) peuvent avoir de la difficulté à obtenir des subventions ou des prêts adaptés.
- **Concurrence avec des modèles agricoles répondant à des normes moins élevées :** les produits issus de l'agriculture durable sont parfois plus chers à produire. Ils doivent rivaliser sur le marché avec des produits importés répondant à des normes moins strictes, ce qui rend difficile la valorisation économique des efforts environnementaux et sociaux.
- **Coûts de certification et de transition :** obtenir des certifications (biologique, écoresponsable, carboneutre) entraîne des frais administratifs et des audits pouvant être plus difficiles à assumer pour les petites fermes.



Solutions :

- **S'entourer de partenaires stratégiques :** un réseau solide de professionnels spécialisés constitue un levier essentiel pour accompagner les producteurs dans la gestion de leurs multiples responsabilités. Qu'il s'agisse d'un conseiller en gestion agricole, d'un comptable ou fiscaliste ou encore de ressources en transfert d'entreprise, en gestion des ressources humaines ou autres domaines clés, ces partenaires contribuent à maximiser la rentabilité et à soutenir la prise de décisions éclairées.
- **Adapter ses pratiques pour réaliser des économies :** plusieurs pistes d'amélioration permettent de concilier durabilité et compétitivité. Des ressources du secteur peuvent vous accompagner, entre autres, dans l'optimisation de votre efficacité énergétique, l'adoption de pratiques culturales adaptées ou la gestion stratégique afin de renforcer la résilience de votre entreprise.
- **Trouver les solutions de financement adaptées à vos besoins :** Desjardins possède des équipes spécialisées dans le secteur agricole, ce qui lui permet de proposer aux producteurs une structure financière sur mesure, adaptée aux réalités et aux besoins de l'industrie.
- **Profiter des programmes de soutien disponibles :** diverses subventions sont offertes pour appuyer les entreprises agricoles dans l'amélioration de leurs opérations. Les gouvernements et les organismes parapublics proposent des aides financières adaptées aux besoins précis des producteurs, favorisant ainsi leur développement et leur rentabilité.

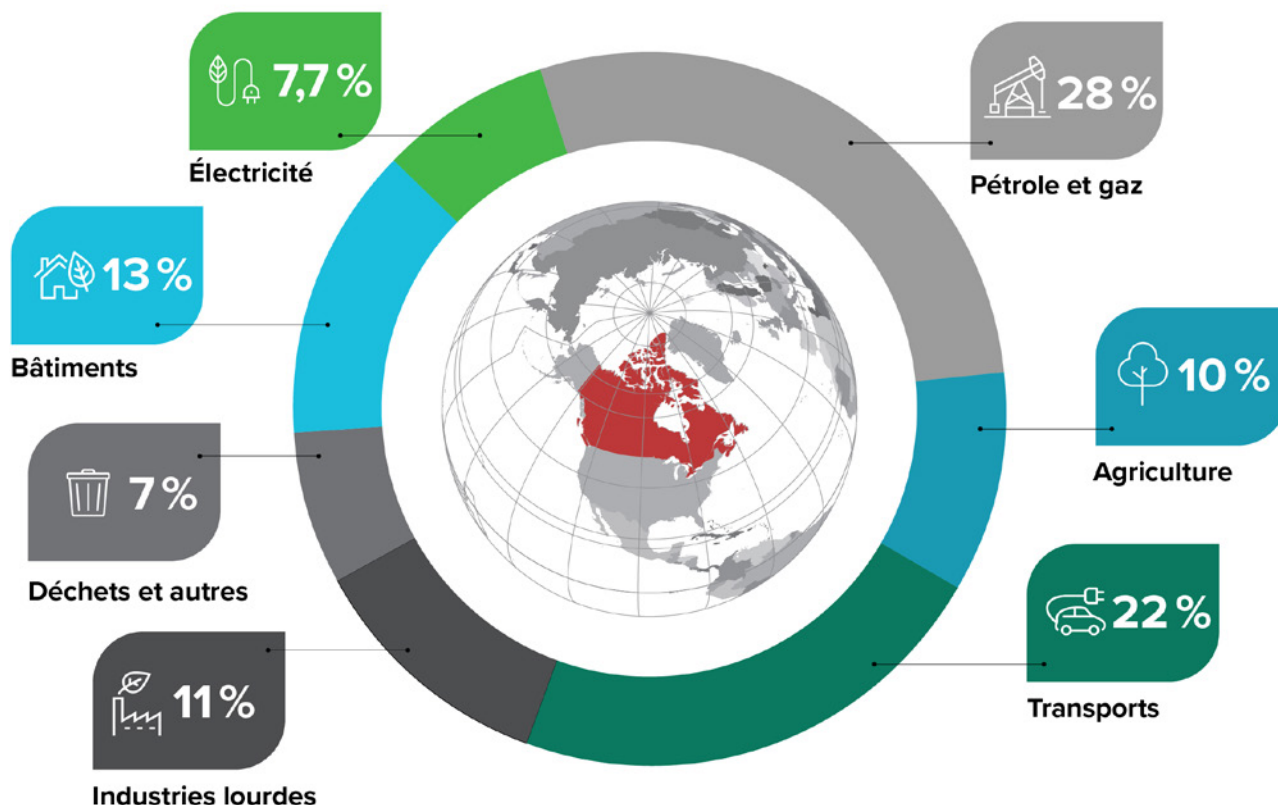
Le secteur agricole et les gaz à effet de serre. Que devez-vous savoir ?



En bref, le portrait des émissions de gaz à effet de serre (GES)

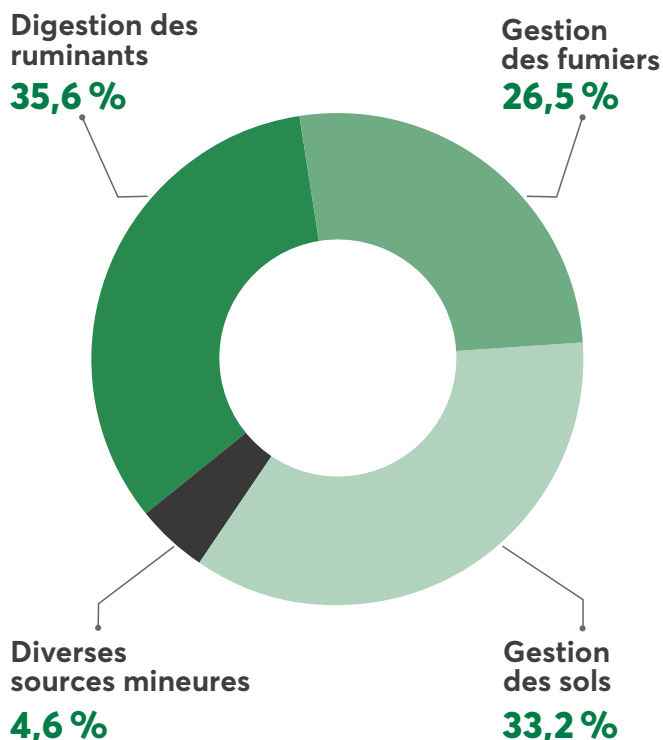
Le secteur agricole est responsable de près de 10 % des émissions de GES au Canada et 9,6 % au Québec³⁶.

Émissions de gaz à effet de serre au Canada par secteur économique (2021)



36. [Gouvernement du Canada, Inventaire national des gaz à effet de serre du Canada \(1990-2021\)](#), publié le 2023-04-14

Les gaz à effet de serre d'une entreprise agricole proviennent en moyenne de :



[L'Union des producteurs agricoles, Les gaz à effet de serre \(GES\)](#)



L'agriculture produit trois types de GES : le dioxyde de carbone (CO_2), issu des sols, le protoxyde d'azote (N_2O), issu de la gestion des fumiers, de l'entreposage et de l'épandage, ainsi que le méthane (CH_4), qui se forme principalement lors de la digestion des ruminants.

Émissions de portée 1, 2 et 3

Contrairement aux émissions de portée 1 qui sont des émissions directes liées aux installations agricoles (consommation de combustibles dans la machinerie, utilisation d'engrais, etc.) ou de portée 2 qui sont les émissions liées à la consommation d'électricité, les émissions de portée 3 sont toutes des émissions indirectes qui se produisent dans la chaîne de valeur de l'entreprise, en amont et en aval, y compris celles associées à l'achat de biens et services, au transport, aux déchets, à l'utilisation des produits vendus et à la fin de vie des produits³⁷.

Le pouvoir de captation naturelle du secteur agricole

Le secteur agricole a le potentiel de capter naturellement les GES. Il a le pouvoir d'être un puits de carbone majeur, notamment grâce aux sols agricoles. Ceci explique l'engouement de plusieurs parties prenantes pour ce secteur pour la décarbonation. En agriculture, un puits de carbone est un écosystème ou une pratique qui capte plus de dioxyde de carbone (CO_2) de l'atmosphère qu'il n'en émet et qui stocke le carbone dans le sol, la biomasse végétale ou les matières organiques, contribuant ainsi à réduire les gaz à effet de serre. Au Canada, les sols agricoles, les forêts, les prairies et certaines pratiques comme la culture de couverture, le semis direct, l'agroforesterie ou l'augmentation de la matière organique du sol sont considérés comme des puits de carbone potentiels.

37. Greenhouse Gas Protocol - Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard (World Resources Institute & World Business Council for Sustainable Development, 2011)

Marché du carbone : l'agriculture du carbone



« Desjardins est partenaire de l'initiative AgroCarbone Grandes cultures, pilotée par Coop Carbone. La démarche a pour objectif de développer des modèles d'affaires qui pourront stimuler le développement de meilleures pratiques agricoles visant la réduction des émissions de GES et/ou la séquestration du carbone³⁸. »

Pour aller plus loin

Fiches explicatives sur le marché carbone de l'Union des producteurs agricoles.
[Vers une agriculture bas carbone : agir avec prudence!](#)

38. <https://coopcarbone.coop/projet-phares/agrocarbone-grandes-cultures/>

39. Autorité des marchés financiers (2025), <https://lautorite.qc.ca/grand-public/investissements/huit-questions-et-reponses-a-se-poser-sur-les-credits-carbone-et-dautres-concepts-lies#cb1305>

Parlons crédit carbone : une opportunité pour les producteurs agricoles

Dans le contexte agricole, les puits de carbone jouent un rôle clé. Ce sont des pratiques ou systèmes qui captent naturellement le CO₂ de l'air et le stockent dans le sol ou la biomasse. Par exemple, les cultures de couverture, la plantation de haies, des techniques de l'agroforesterie ou de l'agriculture régénératrice sont toutes des pratiques qui peuvent aider à séquestrer du carbone et ainsi créer des crédits carbone.

DÉFINITION



Crédit carbone :

Un crédit carbone est un certificat qui représente une tonne de gaz à effet de serre (GES) évitée ou retirée de l'atmosphère. Ces crédits peuvent être vendus sur des marchés spécialisés à des entreprises qui souhaitent compenser leurs propres émissions. Ces crédits sont parfois aussi appelés crédits compensatoires³⁹.

Au Québec, il est possible pour un producteur agricole d'adopter des pratiques qui réduisent les émissions de GES comme l'amélioration de la gestion des engrais ou la bonification des rotations culturales pour générer des crédits carbone. Ces crédits peuvent ensuite être vendus, générant ainsi un revenu additionnel.

Un point crucial est que les projets doivent être validés par des firmes spécialisées et reconnues, afin de garantir la qualité et la valeur des crédits générés. Ce qui reste encore un défi, l'appel à la prudence est donc de mise. Les producteurs doivent s'informer et valider la crédibilité de leurs partenaires.

Marché carbone : deux avenues possibles

Au Québec, deux types de marchés du carbone existent :

- **Le marché réglementé** : réservé aux grandes industries polluantes qui sont légalement tenues de compenser leurs émissions.
- **Le marché volontaire** : ouvert à toute entreprise ou à tout individu qui souhaite compenser ses émissions sur une base volontaire.

Pour les producteurs agricoles, il s'agit du marché volontaire qui présente le plus d'intérêt. Il peut devenir une forme de financement pour des projets écoresponsables à la ferme, avec un potentiel de retour sur investissement. Les producteurs peuvent également participer aux marchés réglementés s'ils utilisent les protocoles reconnus par le Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE).

Une compréhension indispensable : deux approches distinctives – insetting et offsetting

- **L'approche insetting** : consiste à réduire les émissions de GES directement dans la chaîne d'approvisionnement d'une entreprise et dans la chaîne de valeur dont elle fait partie. Par exemple, un transformateur agroalimentaire pourrait collaborer avec ses producteurs pour financer des pratiques agricoles plus durables. Ce partenariat profite à toutes les parties en renforçant les liens commerciaux tout en réduisant l'empreinte carbone globale. Par exemple, le projet Fermes laitières engagées de Logiag est un programme de transition climatique qui accompagne les fermes laitières du Québec dans la réduction de leurs GES et ce dans une approche insetting⁴⁰.

- **L'approche offsetting (compensation carbone)** : consiste à compenser ses propres émissions en finançant des projets de réduction ou de séquestration de GES, ailleurs. Pour cela, on achète des crédits carbone. Un producteur agricole peut donc générer des crédits en adoptant de bonnes pratiques et les vendre à une entreprise souhaitant compenser ses émissions.

Il est cependant important de se renseigner auprès des bonnes ressources si vous pensez utiliser la voie des crédits compensatoires autant pour en vendre que pour en acheter. En effet, la notion de qualité est excessivement importante. C'est-à-dire que la crédibilité du crédit carbone est influencée par le type de projet qui le génère, la réputation de la firme qui auditera le projet et le marché sur lequel il sera vendu. Tous ces facteurs influencent la valorisation que votre crédit vous rapportera.

À retenir : bien s'informer avant de se lancer

Un crédit bien structuré peut avoir une valeur économique intéressante, en plus de renforcer la résilience environnementale de la ferme. Les puits de carbone agricoles, notamment par la santé des sols et les pratiques végétales durables, sont de véritables leviers pour se positionner dans cette économie verte émergente.



Une fois un crédit carbone vendu dans une approche d'offsetting, celui-ci n'est plus la propriété du producteur agricole et ne peut ainsi servir à compenser ses propres émissions ni celles de sa filière. Ceci alors que plusieurs filières, dont celles du lait et des œufs, ont pris des engagements de carboneutralité d'ici 2050.

40. LOGIAG, [Fermes Laitières Engagées](#)

Conclusion

Miser sur la force de notre collaboration pour assurer un avenir enraciné dans la durabilité

L'agriculture durable constitue une voie d'avenir pour la production agricole au Québec et au Canada, dans la mesure où elle permet de répondre aux besoins alimentaires croissants tout en respectant les limites écologiques et les impératifs sociaux. Elle ne consiste pas seulement à produire des aliments, mais aussi à protéger la santé des sols, de l'eau, des écosystèmes et des collectivités. Elle a le pouvoir de séquestrer le carbone dans le sol et ainsi de jouer un rôle de premier plan dans la réduction des gaz à effet de serre. Elle a le potentiel d'assurer notre sécurité alimentaire à tous.

Les expériences actuelles montrent que la dépendance excessive aux intrants chimiques, aux pesticides et aux pratiques intensives met en péril la fertilité à long terme des terres et la sécurité alimentaire. À l'inverse, les formes d'agriculture durable (biologique, inspirée de la permaculture, agroforestière ou régénératrice), de même que l'implantation de pratiques telles que le semis direct, la rotation des cultures, l'utilisation d'engrais verts, le vermicompostage et la valorisation de la biodiversité (vers de terre, pollinisateurs, microorganismes du sol), renforcent la résilience des entreprises agricoles face aux changements climatiques et assurent une production viable pour les générations futures.

Desjardins veut être un acteur de premier plan dans l'accompagnement de ses membres clients et du secteur agricole, incluant l'ensemble de ses parties prenantes, afin de soutenir les entreprises agricoles dans leur résilience face aux changements climatiques et aux événements météorologiques extrêmes.

Une évolution vers un modèle agroécologique et innovant, fondé sur la science et les technologies de pointe, représenterait une voie prometteuse pour l'agriculture québécoise et canadienne. L'avenir de la filière passe par une transition dans laquelle on valorise à la fois la productivité, la durabilité et l'équité sociale.

Ainsi, l'agriculture de l'avenir pourrait non seulement être un moteur économique, mais aussi un pilier écologique et social, garantissant une sécurité alimentaire pour les générations futures tout en respectant la nature et ceux qui travaillent avec elle.

Dès aujourd'hui, nous avons l'occasion d'agir collectivement pour amorcer une transition vers un modèle d'agriculture durable et porteur d'avenir.

L'offre d'accompagnement en développement durable

L'équipe de Desjardins Entreprises est à votre disposition pour vous accompagner dans l'accélération ou l'amorce de votre transition vers le développement durable. En tant que membre, vous bénéficiez de l'expertise de professionnels en agriculture et agroalimentaire, reconnus pour leur connaissance approfondie des enjeux liés à la durabilité.

Un accompagnement spécifique en durabilité pour les entreprises agricoles



Recevez des conseils sur les initiatives durables pouvant être intégrées à votre entreprise



Accédez à des références, des outils, des diagnostics et des rapports sectoriels



Explorez les programmes d'aide financière disponibles ainsi que les options de financements offertes par Desjardins, afin de soutenir vos initiatives en développement durable



Tirez parti de notre connaissance du marché et de la réglementation ESG de votre secteur



Bénéficiez de contacts avec nos partenaires et des références vers des services-conseils spécialisés



Découvrez d'autres projets porteurs de votre secteur

Desjardins offre à ses membres clients l'accès à une équipe de professionnels en durabilité. Communiquez avec financementdurable@desjardins.com pour demander du support.

Notre offre agricole

Un accompagnement financier unique, des solutions adaptées à vos besoins



Un vaste réseau à votre service

Nos directeurs de comptes sont présents partout au Québec et en Ontario pour vous offrir des conseils personnalisés et des solutions adaptées à vos besoins. Accédez à des références, des outils, des diagnostics et des rapports sectoriels



Accompagnement personnalisé

Que ce soit pour des projets d'expansion ou de modernisation, de transfert ou de démarrage, nos directeurs de comptes du secteur agricole vous accompagnent à chaque étape de votre projet, de la planification, jusqu'à la réalisation. Tirez parti de notre connaissance du marché et de la réglementation ESG de votre secteur



Desjardins, votre partenaire de confiance

En tant que premier groupe financier coopératif en Amérique du Nord⁴¹, nous avons une connaissance approfondie du secteur agricole et nous sommes là pour vous soutenir à travers les diverses étapes de votre projet

Nos services sont accessibles, au Québec et en Ontario, dans nos centres Desjardins Entreprises, ainsi qu'au téléphone en contactant le 1 888 AFFAIRE.

Notre application AccèsD Affaires vous permet d'effectuer des transactions en quelques clics, 24 h sur 24, 7 jours sur 7. N'hésitez pas à contacter l'un de nos conseillers ou l'une de nos conseillères pour toute question au sujet de nos produits et services essentiels pour votre ferme.



41. Desjardins (2025), <https://www.desjardins.com/a-propos/desjardins/qui-nous-sommes/notre-histoire-musee/ligne-temps/index.jsp>

Annexes

Lexique des définitions de l'agriculture durable

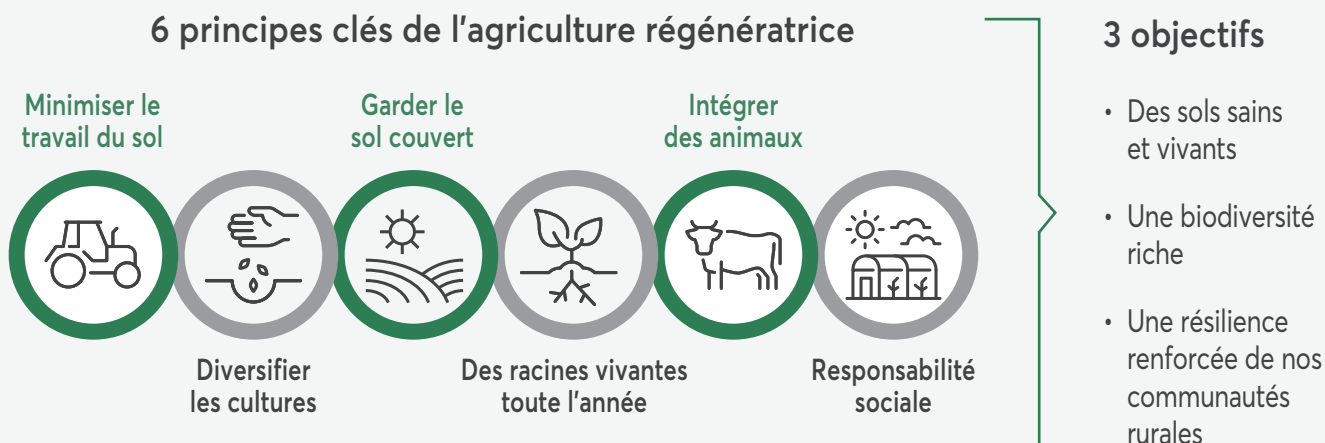
Agriculture carbone

L'agriculture carbone repose sur les marchés du carbone. C'est l'idée de payer les producteurs qui mettent en place des pratiques agricoles durables. Ces pratiques doivent réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et/ou séquestrer du carbone dans les sols agricoles.

Source: [Qu'est-ce que l'agriculture carbone? | Sollio Agriculture](#)

Agriculture régénératrice

La gestion régénératrice des terres est un ensemble de principes et de pratiques qui inversent la tendance courante de dégradation des sols, puis de la qualité de l'air et de l'eau, en améliorant l'écosystème du sol et en restaurant sa biologie.



Source: [Pourquoi le sol? - Régénération Canada](#)

Source image: <https://www.agoterra.com/articles/quest-ce-que-lagriculture-regeneratrice>

Agriculture biologique

L'agriculture biologique est axée sur la protection de l'environnement, le maintien de la biodiversité et le respect des cycles naturels. Types d'agriculture favorisés: l'utilisation de ressources renouvelables, le recyclage, l'amélioration de la fertilité et de la qualité des sols, la santé et le bien-être des animaux. Au Québec, il est interdit de recourir aux produits et aux techniques ci-dessous pour la production et la transformation d'aliments biologiques: les pesticides et engrais de synthèse, les organismes génétiquement modifiés (OGM), les hormones de croissance et antibiotiques, l'irradiation et les agents de conservation de synthèse. Pour être certifiés biologiques, les producteurs doivent répondre au cahier des charges et être audités par une tierce partie contrairement aux autres types d'agricultures.

Source: <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/agriculture/agriculture-biologique>

Type de certification biologique



Agriculture raisonnée

L'agriculture raisonnée qui se présente comme une alternative à l'agriculture intensive est un système de production agricole dont la mise en œuvre permet d'optimiser le résultat économique d'une exploitation tout en prenant en considération le respect du bien-être animal, de l'environnement et de la santé du consommateur.

Source : [Agriculture raisonnée: définition et label - Crédit Agricole](#)

Permaculture

Système qui valorise une agriculture pérenne, n'épuisant pas les sols et non polluant, en limitant la production de déchets. Pour arriver à ces objectifs, les cultures sont diversifiées et adaptées aux conditions locales. L'utilisation et la valorisation de la biodiversité environnante font partie des éléments fondateurs de la permaculture.

Source : [Permaculture: Dictionnaire d'agroécologie](#)

Agroforesterie

Une utilisation du territoire qui incorpore les arbres dans les cultures agricoles annuelles et les élevages d'animaux domestiques et qui permet autant la production d'arbres, de cultures et d'animaux à partir du même terrain.

Source : [1.1 Définition de l'agroforesterie – ENV 3114](#)

Agroécologie

L'agroécologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Elle les amplifie tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement (ex. réduire les émissions de gaz à effet de serre) et à préserver les ressources naturelles. Il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement.

Source : [Qu'est-ce que l'agroécologie ? | Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire](#)

Bibliographie

Gouvernement du Canada, [*10 faits sur les ressources naturelles au Canada*](#), publication 2023

Environnement et changement climatique Canada, [*Canada's 2030 Nature Strategy: Halting and Reversing Biodiversity Loss in Canada*](#), publication 2024

Nature 4 Climate, [*The global value of nature - Nature4Climate*](#)

World Economic Forum, [*Half of World's GDP Moderately or Highly Dependent on Nature, Says New Report*](#), publié le 2020-01-19

Organics Farming, [*Alberta's Thriving Agriculture: 5 Sustainable Practices Fueling Canada's Breadbasket*](#), publié le 2024-12-17

Nature United, [*Producer Perspective on Barriers to the Adoption of Regenerative Agriculture on the Canadian Prairies*](#), publié le 2024-05-02

Gouvernement du Québec, *Bonne pratiques agroenvironnementales*, publication 2025

Wilton Consulting Group, [*Canadian Agri-Food Sustainability Initiative*](#), publié le 2023-03-31



Rivière-Ouelle



desjardins.com



Les marques de commerce comprenant le mot Desjardins et leurs logos sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employées sous licence.
200, rue des Commandeurs, Lévis (Québec) G6V 6R2